



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



22 • LA VALLÉE DE LA TOULOUBRE



L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



La vallée de la Touloubre porte des paysages contrastés entre collines aux garrigues rases, gorges dans lesquelles serpente la Touloubre, terroirs variés et zones urbaines. Ils sont le fruit d'une occupation ancienne et d'évolutions qui n'ont cessé de transformer les paysages. L'unité paysagère s'articule autour de sa rivière éponyme avant de rejoindre les rives de l'étang de Berre à Saint-Chamas.

Les terroirs agricoles associent une variété de cultures (fruitiers, oliviers, vignes, maraîchage et céréales) et des activités pastorales. L'agriculture a construit les trames paysagères avec ses réseaux de canaux et de haies. Les contrastes s'expriment également dans les formations végétales, entre celles des ripisylves et celles des collines sèches qui encadrent les vallons. L'eau est ici plus suggérée que visible. À la rencontre avec l'étang de Berre, la végétation devient celle des marais et des sansouires ; le lieu prend le nom de la Petite Camargue.

Les parcours au sein de l'unité paysagère ménagent des surprises. Ils traversent des paysages de collines sèches méditerranéennes, avant de déboucher sur des plateaux cultivés, ou de rejoindre l'urbanisation étirée d'une agglomération, avec tout son vocabulaire urbain depuis l'habitat pavillonnaire aux zones d'activités.

Si l'occupation de la vallée trouve ses racines dès la préhistoire, l'Antiquité y a laissé de nombreux témoignages. Les vestiges de somptueuses villas gallo-romaines témoignent de sa prospérité. Le Moyen-Âge a ensuite composé les formes urbaines des communes. En effet chaque village, Lambesc, Grans, Lançon-Provence ou Pélissanne, s'est organisé de manière radiocentrique à partir d'un élément central qui a évolué en fonction de l'expression du pouvoir. Lambesc en est un des plus beaux exemples. La ville s'est d'abord organisée autour d'un château féodal. L'église a ensuite pris le pas sur le château pour devenir le bâtiment majeur de la ville et c'est finalement la mairie qui a organisé l'aménagement des rues attenantes.

C'est aujourd'hui une vallée marquée d'infrastructures modernes, dont les premières ont été les canaux, celui d'alimentation en eau de la ville de Marseille et celui usinier de la Durance (canal EdF). L'autoroute A7, la ligne TGV, les lignes à haute-tension sont venues compléter le réseau d'infrastructures. L'unité paysagère semble peu à peu perdre ses attaches rurales pour devenir plus urbaine.

La vallée de la Touloubre depuis Cornillon-Confoux, en arrière-plan la ville de Lançon-Provence

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 25 km d'est en ouest et 8 km du nord au sud.

Altitude maximale : 247 m, le Coulet de Viret à Lambesc

Altitude minimale : 0 m à l'embouchure de la Touloubre à Saint-Chamas

Superficie : 174 km²

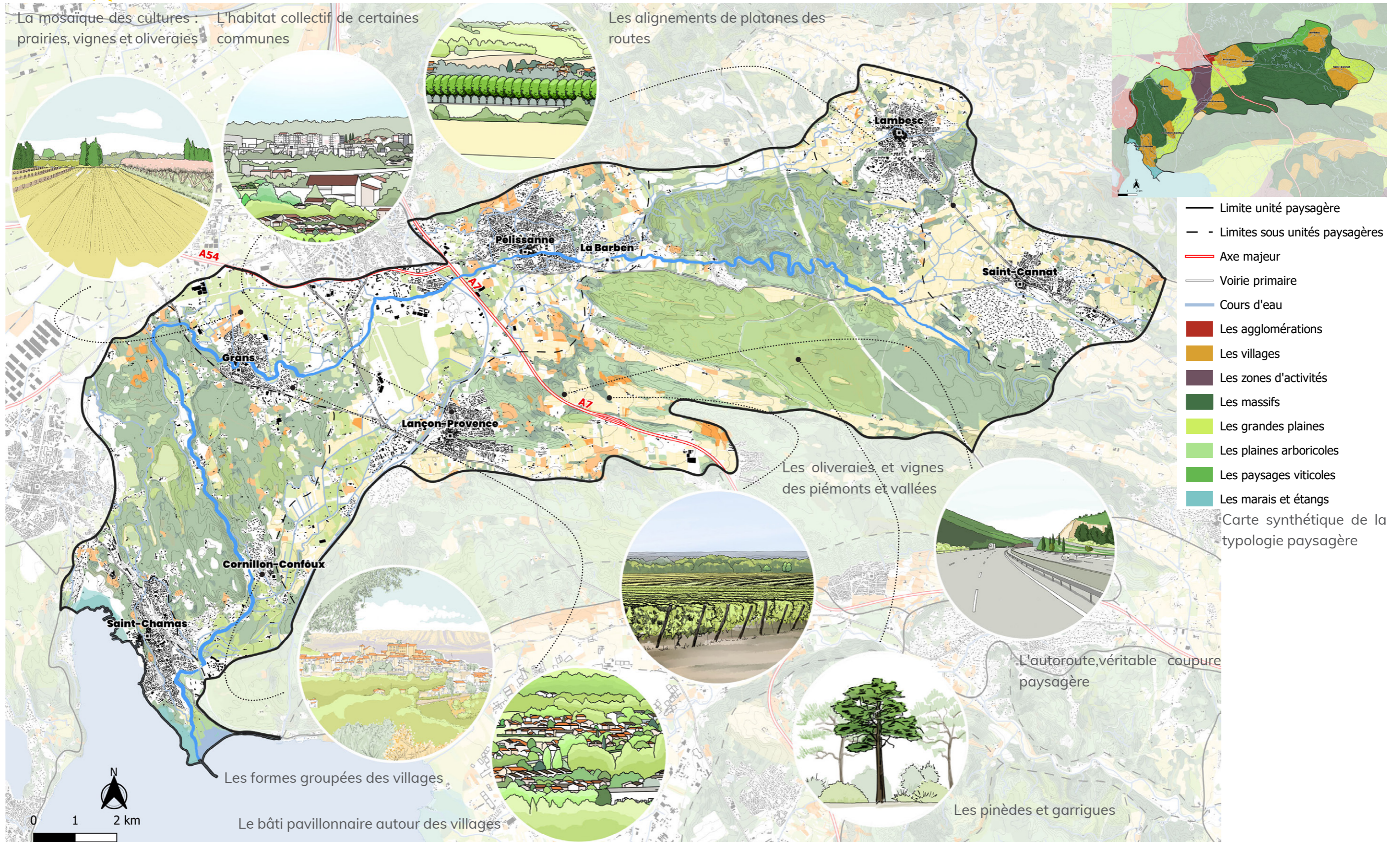
Population : 51 783 habitants*

Relief : vallée

Communes : La Barben, Cornillon-Confoux, Grans, Lambesc, Lançon-Provence, Pelissanne, Saint-Cannat et Saint-Chamas (1)

* source INSEE dec. 2020 (1) Partiellement : Miramas et Salon-de-Provence

LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Cartographie : Signes Paysages



Adolphe Monticelli, sous-bois de campagne à Salon-de-Provence



Mosaïque de bruns, de vert tendre, de jaune et d'ocre du parcellaire cultivé ; vert et noir des cyprès ; vert jaune, roux et gris des ripisylves au gré des saisons, vert foncé des pinèdes et gris vert des garrigues et des oliviers ; blanc, gris, ocre, ocre-rouge des architectures...

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Depuis le plateau de Saint-Cannat jusqu'à l'étang de Berre, les paysages de cuvettes, de plateaux et de vallons qui bordent la rivière composent l'unité du bassin de la Touloubre.

Les dépressions cultivées se juxtaposent aux plateaux de garrigue rase. Depuis ces points hauts, les vues s'étendent jusqu'à la chaîne des Côtes au nord et la chaîne de la Fare au sud.

La pression urbaine de Lançon-Provence, le développement des réseaux et des infrastructures ainsi que les transformations culturelles conduisent à d'importantes mutations paysagères.

De longs vallons cultivés sont encadrés de collines basses aux sommets aplanis couverts de garrigue et de pinède. Ils s'étirent d'ouest en est.

La rivière marque peu le paysage. Elle se faufile en gorges taillées dans les collines ou bien parcourt la plaine, noyée dans l'urbanisation péri-lançonnaise. On la repère grâce à la ligne des feuillus de sa ripisylve.

Des contrastes animent ces espaces paisibles : paysages ruraux à l'est, paysages bouillonnant d'activités urbaines, réseau routier et aéroport à l'ouest, bocage de haies de cyprès à l'approche de Salon-de-Provence.

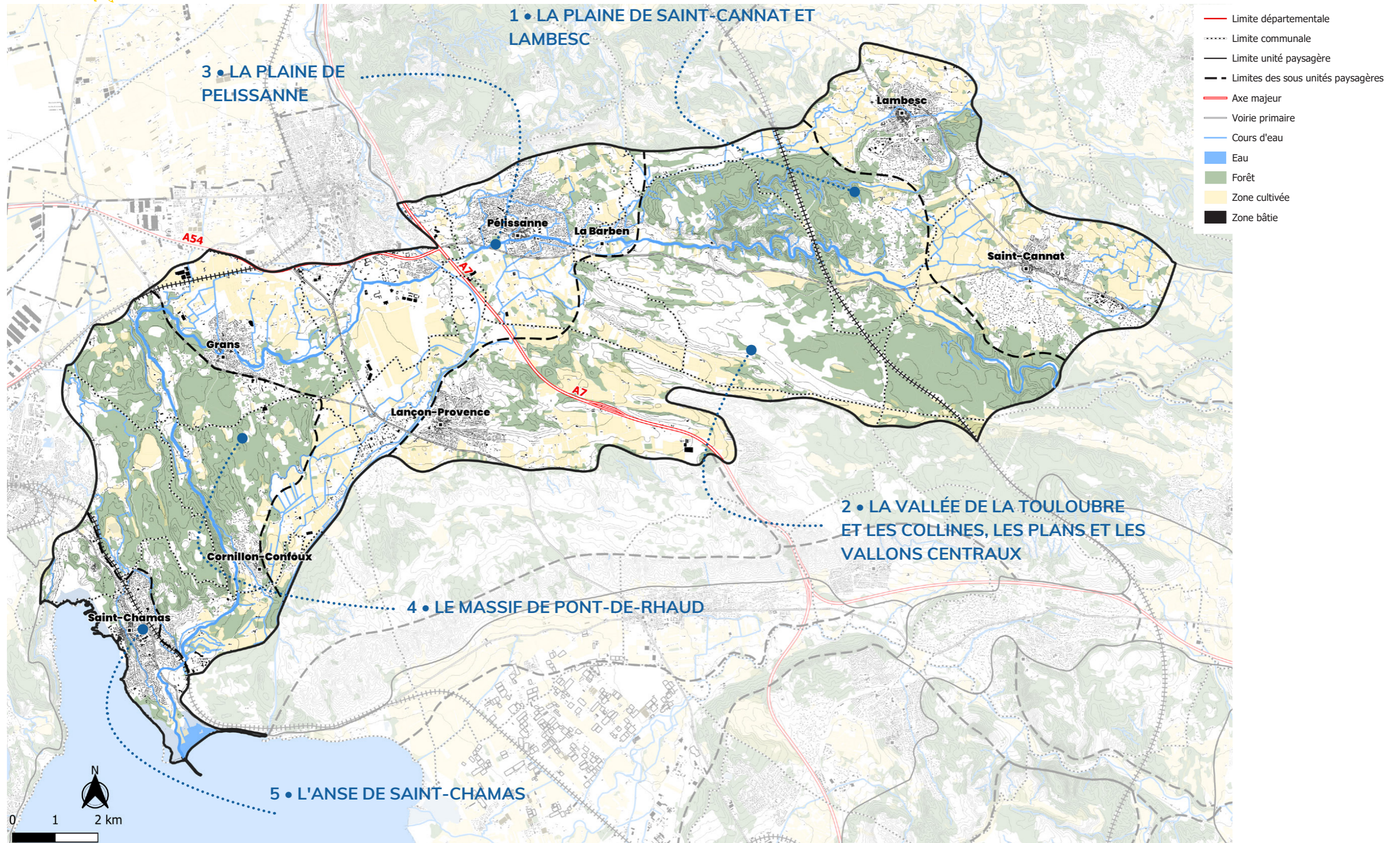
REGARDS SUR LE BASSIN DE LA TOULOUBRE

Les paysages ont été révélés par les peintres impressionnistes de l'École Provençale, regroupés autour de Loubon et de Seyssaud.

La lumière et les contrastes des lieux ont également inspiré Guigou, Chabaud, Monticelli...



LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



La plaine de Saint-Cannat depuis la RD572



Les plans et vallons centraux, le Val d'Estable depuis la RD17

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

1 • LA PLAINE DE SAINT-CANNAT ET LAMBESC

Le village de Saint-Cannat est annoncé par la flèche de son clocher visible de loin au-dessus de la plaine. Il occupe le centre d'une large cuvette cultivée, au paysage ouvert en larges panoramas jusqu'à la Trévaresse. Le paysage agraire est irrigué par les canaux issus du ruisseau du Boudéou. Une maille lâche de haies coupe-vent encadre le parcellaire vers la Touloubre au sud-ouest. Au nord, les piémonts de la Trévaresse sont plantés d'oliviers, de vignes et de vergers sur restanques.

Le vallon de Boulery coule entre les collines centrales du bassin de la Touloubre et la chaîne des Côtes. Il s'ouvre progressivement en plaine vers le nord-est jusqu'à Lambesc. Le paysage de vignes et d'oliviers est encadré par des versants de pinède.

2 • LA VALLÉE DE LA TOULOUBRE ET LES COLLINES, LES PLANS ET LES VALLONS CENTRAUX

Simple ruisseau à Puyricard, la Touloubre s'enfonce petit à petit en serpentant dans le plateau au nord d'Eguilles. Sa belle ripisylve s'insinue entre prés et labours. Puis le vallon devient tortueux avec ses méandres étroits entre les versants de garrigue.

Après la petite plaine de Valmousse et l'aqueduc du canal de Marseille, la rivière franchit en gorges les collines de La Barben jusqu'au château d'où elle débouche dans la plaine de Salon-de-Provence. Les espaces traversés sont variés. De vastes plateaux de garrigue, de pinèdes et de chênaies vertes ont été dégradés par les incendies. Une longue et étroite dépression cultivée s'étire depuis Eguilles, s'élargit aux Quatre-Terms avant de s'ouvrir au Val d'Estable vers la plaine de Pélissanne. Le pittoresque Val-de-Sibourg fait face aux confins de la chaîne de la Fare. Le paysage présente de forts contrastes entre la vallée verdoyante, les cuvettes cultivées et les panoramas depuis les plateaux.

LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

3 • LA PLAINE DE PÉLISSANNE

Dans cet espace où le relief aplani annonce la plaine de la Crau voisine, les villes de Péliganne et Grans ont pris place profitant d'une topographie de plaine pour se développer. C'est aussi sur ses terres planes que la base aérienne de Salon-de-Provence a trouvé les surfaces nécessaires à son activité.

Bien que fortement urbanisée, la plaine de Péliganne offre encore un paysage agricole comme cadre aux communes. Les parcelles s'ourlent de haies brise-vent et les alignements de platanes accompagnent les routes. Les motifs paysagers de la plaine agricole et son maillage de haies s'immiscent entre les collines de Cornillon-Confoux et les contreforts de la chaîne de la Fare. Ce sont encore ici les paysages de l'arboriculture et des prairies permanentes.



La plaine de Péliganne

4 • LE MASSIF DE PONT-DE-RHAUD

À l'ouest, l'horizon est barré par de petites collines aplanies que la Touloubre contourne par le nord avant de se glisser dans une vallée encaissée aux versants de pinède.

La garrigue et la chânaie verte des collines sont interrompues par des parcelles d'oliviers et de vignes avec quelques bories.

Depuis le rebord des plateaux où s'accroche le village de Cornillon-Confoux, la vue s'étend du nord au sud de Salon-de-Provence jusqu'à l'étang de Berre.



Les paysages de la vallée depuis Cornillon-Confoux, en fond l'étang de Berre



© Bardinal Consultant

L'anse de Saint-Chamas et Miramas-le-Vieux sur son éperon



© Signes Paysages

Le village de Saint-Chamas, ses maisons troglodytes et le pont de l'Horloge

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

5. L'ANSE DE SAINT-CHAMAS

L'étang pénètre entre les collines en dessinant un étroit plan d'eau dominé par les rives boisées et abruptes de la colline des Eyguines à l'ouest et par la falaise de Saint-Chamas à l'est. Un relief complexe, structuré par les lignes parallèles des collines de safre à Saint-Chamas et à Miramas-le-Vieux, détermine le paysage.

L'embouchure de la Touloubre dessine les "palous" de la Petite Camargue, zones humides où se mêlent roselières, prairies humides et ripisylve. Les garrigues rases de la chaîne de la Fare viennent mourir là.

Le village de Saint-Chamas s'étire le long du littoral autour d'un petit port, au pied de la falaise de safre trouée d'habitat troglodytique puis s'étend à l'intérieur au-delà de la falaise passer les collines des Moulières et du Baou reliées entre elles par le pont de l'Horloge. Le domaine de la Poudrerie Royale et sa forêt humide entre falaises, marais et étang compose un havre à l'écart, le long de la rive nord.

Les oppositions, les contrastes donnent une ambiance particulière à ce site, entre le plateau calcaire de Moleton et les gorges de la Touloubre franchies par le Pont-Flavien, les rives de l'étang et les marécages de la Petite Camargue, entre les versants de garrigue aux abrupts rocheux et les prairies au bord de la rivière.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE VARIÉ

L'unité paysagère est organisée autour du parcours de la Touloubre et de ses affluents qui ont modelé les reliefs. Les structures topographiques sont contrastées mais présentent une morphologie d'horizontales : plateaux calcaires, bassins et cuvettes intérieures, plaine alluviale.

Les calcaires blancs et gris des abrupts rocheux alternent avec les grès et les marnes des plateaux centraux. Par endroits, les calcaires et les lits marneux et gréseux sont bien visibles comme à Cornillon-Confoux. Ils ont favorisé l'installation d'un habitat troglodytique au pied du village.

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ TYPIQUE DES COLLINES MÉDITERRANÉENNES

De belles formations forestières à chênes blancs, chênes verts et pins d'Alep alternent avec les milieux ouverts de garrigue et de pelouses à brachypode. Par places, les affleurements et les abrupts calcaires des gorges et des redents dominent les dépressions et les vallons.

La garrigue rase couvre l'ensemble des plateaux et des collines. Les dégradations liées aux incendies fréquents (dont celui de juin 2005) ont réduit le couvert forestier à quelques bosquets de pins d'Alep à l'est et au centre. Les pinèdes sont abondantes sur les rebords nord et sur les collines de La Barben. Sur les plateaux, la garrigue basse ouvre le paysage. Des opérations de reboisement ont restauré le couvert forestier et le paysage se referme progressivement.

La ripisylve de la Touloubre tranche avec l'aridité des autres milieux. C'est au pied du château et dans les gorges de La Barben que le cours de la rivière est le plus sauvage. L'embouchure de la Touloubre compose un paysage remarquable de zone humide, un milieu naturel exceptionnel sur les rives de l'étang de Berre.

UNE MOSAÏQUE DE TERROIRS CARACTÉRISE LE PAYSAGE AGRAIRE :

Terroirs secs d'oliviers et d'amandiers, sur les bas versants et les piémonts des reliefs calcaires autour de Pélissanne, dans le Val-de-Sibourg, autour de Lançon-Provence et de Cornillon-Confoux.

Terroirs de vignes, d'oliviers, de vergers et de labours au Val d'Estable, aux Quatre-Termes, à Camaisse, au Plan-d'Oreille.

Huerta striée par les haies brise-vent de cyprès et de peupliers au maillage lâche autour de Pélissanne et au sud de Salon-de-Provence autour de Grans, ainsi qu'au débouché de la Touloubre vers Saint-Chamas.



Les collines sèches et les vallons cultivés, lieu-dit les Crottes à Lançon-Provence



Le paysage agricole à Grans



Le village de Lambesc et l'église Notre-Dame-de-l'Assomption



Le village de Cornillon-Confoux



La rue Carnot à Pélissanne

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

LE PAYSAGE BÂTI

Les cités et les villages sont implantés sur les piémonts ou perchés sur les collines. Ils se répartissent en couronne autour des plaines et des plateaux centraux.

- Pélissanne

Implantée sur la Voie Aurélienne, la petite cité s'annonce par son clocher effilé qui domine la plaine. Placettes et cours ombragés de platanes contrastent avec le tissu pavillonnaire.

- Lançon-Provence

Le village et son château sont en belvédère sur la plaine de Salon. Une extension récente pavillonnaire a bouleversé ses abords.

- Cornillon-Confoux

Le paysage est remarquable. Le village de Cornillon, resserré sur son éperon, domine l'habitat troglodytique de la falaise. La vue panoramique embrasse la vallée et l'embouchure de la Touloubre jusqu'à l'étang de Berre. Au nord-est, le hameau de Confoux entoure un château qui domine la plaine cultivée.

- Grans

Traversé par la Touloubre, signalé par son gracieux campanile, le village est organisé en plan radioconcentrique régulier comportant l'habituel cours périphérique ombragé de platanes. Il s'adosse aux versants nord des collines de Cornillon-Confoux.

- Lambesc

Lambesc est l'ancien siège de l'Assemblée des communautés de Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles. La cité en a hérité un ensemble d'hôtels particuliers de belle architecture dominé par la coupole de l'église paroissiale du XVIII^e siècle. Les vues sur la cité depuis le nord-ouest et le sud-est sont remarquables.

- Saint-Cannat

Saint-Cannat se signale par son clocher effilé, visible depuis la plaine.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

DOMAINES, BASTIDES, GRANDS MAS ET HAMEAUX

Domaines, bastides, grands mas et hameaux sont emblématiques du paysage de la Touloubre.

LE CHÂTEAU DE LA BARBEN

Le château de La Barben émerge d'une coulée de verdure au débouché des gorges de la Touloubre. L'architecture mêle souvenirs médiévaux, bossages Renaissance, escaliers baroques et créneaux du XIX^e siècle. Le château surplombe un jardin en terrasse, havre de fraîcheur le long de la rivière. Le jardin est axé sur un bassin central. Les perspectives sont renforcées par les allées de platanes et les linéaires de buis taillés.

LE DOMAINE DE POMMIER

Le domaine de Pommier se compose d'un vaste ensemble de logements et de bâtiments agricoles, avec moulin à huile, pigeonnier, chapelle et fermes autour d'une cour fermée. Une majestueuse allée de platanes mène à la maison de maître, bastide dont l'architecture du XVIII^e siècle est très élaborée. Cet ensemble marque somptueusement le paysage à l'entrée du Val-de-Sibourg, à proximité de la gare autoroutière dont l'ensemble monumental semble faire pendant.

Le château de Valmousse, les Quatre-Termes, le château de Bonrecueil, le domaine de Val-d'Estable, le domaine de Sibourg et le mas Sénéguier ainsi que la bastide de Touloubre sont également des domaines remarquables. Des bories dans la campagne à Lançon-Provence et à Cornillon Confoux et de nombreuses chapelles aux abords des villages et près des domaines complètent ce paysage bâti pittoresque.

TRAMES LINÉAIRES

De superbes alignements de pins d'Alep ou de platanes encadrent la RD70 à Cornillon-Confoux, la RD572 à Pélissanne, la RN7 à Saint-Cannat et à Lambesc. D'autres agrémentent et signalent les allées d'entrée des domaines. La trame discontinue des haies de cyprès et de peupliers des terroirs irrigués cloisonne de manière lâche le paysage. Les canaux d'irrigation impriment leur présence dans le paysage. Souligné par un liseré végétal, le canal de Craponne structure le paysage.



© Signes Paysages

Mas traditionnel, chemin du Devenset à Lançon-Provence



© Signes Paysages

Le château de Confoux



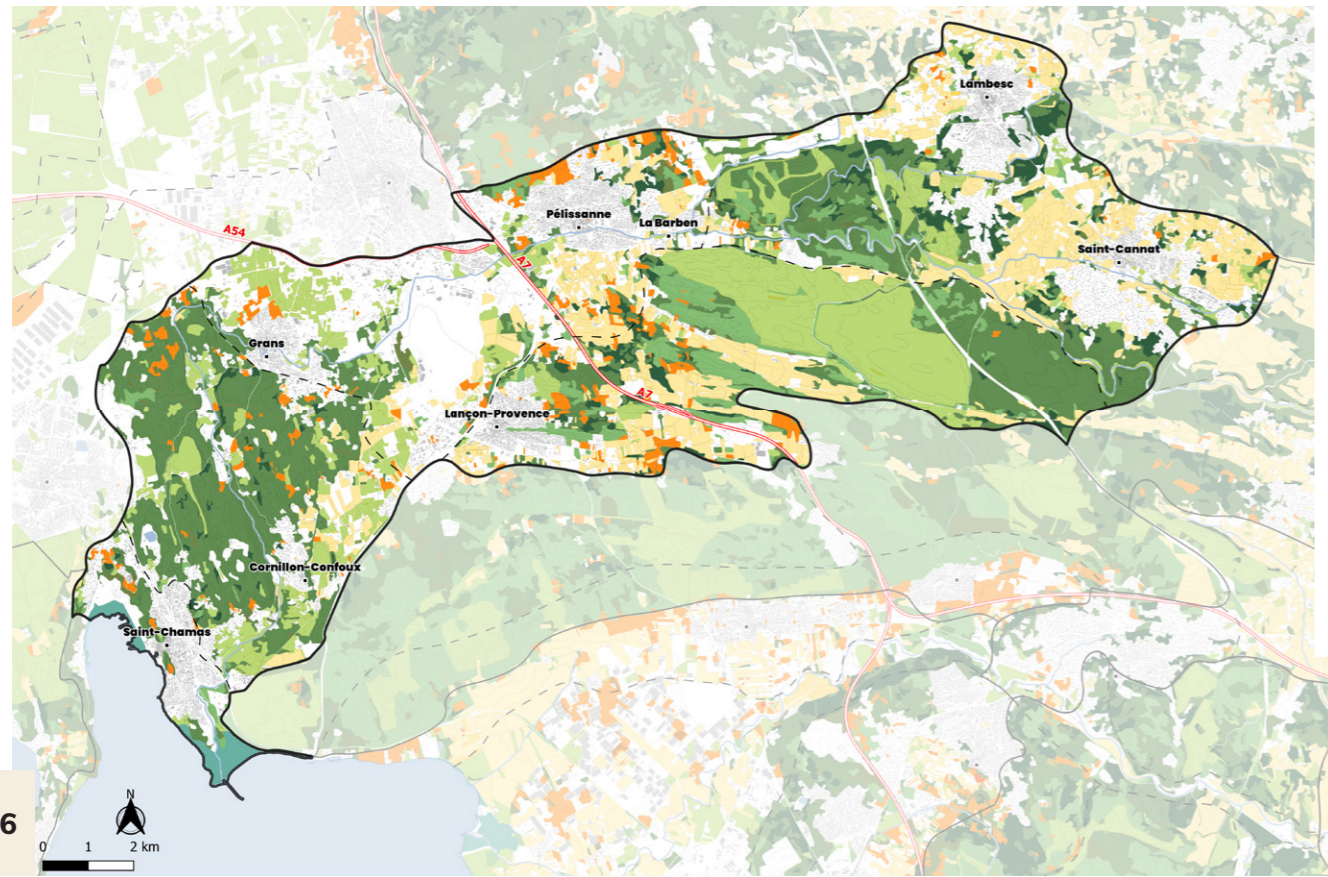
© Signes Paysages

Le château de la Barben



© Signes Paysages

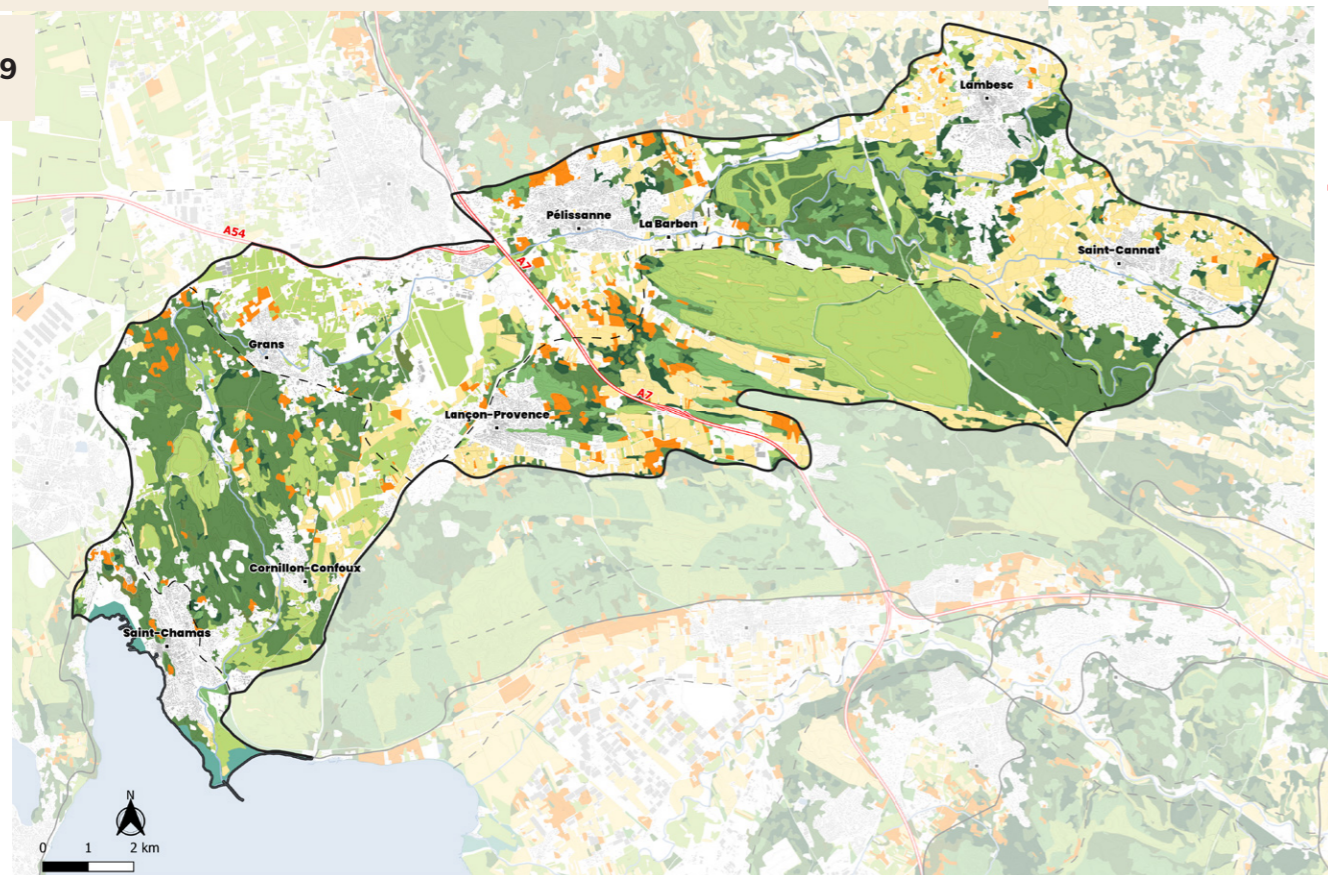
Le domaine du Val d'Estable



2006

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Culture
- Arboriculture
- Forêt de conifères
- Forêt mixte
- Garrigue
- Prairies
- Marais
- Plan d'eau

LA COUVERTURE VÉGÉTALE



2019

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Culture
- Arboriculture
- Forêt de conifères
- Forêt mixte
- Garrigue
- Prairies
- Marais
- Plan d'eau

FOCUS SUR les milieux naturels



C'est une unité où se mélangent plaines agricoles, zones de coteaux viticoles et secteurs de collines naturelles. Les secteurs de collines couvrant de grandes surfaces sont occupés par un couvert de garrigues ou de pinèdes à pin d'Alep (*Pinus halepensis*), omniprésentes dans le département.

En termes de biodiversité, la Touloubre constitue l'élément important de cette unité paysagère. Sa ripisylve, c'est-à-dire la forêt "galerie" qui borde le cours d'eau, constitue un milieu humide remarquable caractérisé par des espèces hygrophiles (forêt à peupliers blancs, peupliers noirs, saules,...). Cette ripisylve, qui contraste avec l'aridité des autres milieux environnants, se prolonge le long de ses affluents (Le Lavaldenan, Vallat de Boulery, ruisseau de Budéou...). Elle constitue un corridor écologique notable en particulier dans les traversées de zones urbanisées (Lambesc, Saint-Cannat, Pélissane...).

Le secteur des gorges de la Touloubre et du Lavaldenan à La Barben, est particulièrement remarquable : encore très sauvage, il abrite quelques espèces végétales rares dans le département :

- ◆ Picris pauciflore (*Picris pauciflora*) dans les zones rocailleuses,
- ◆ Crepis de Suffren (*Crepis suffreniana*) dans les zones sableuses,
- ◆ Cheilanthes acrostic (*Allosorus acrosticus*) et gaillet setacée (*Galium setaceum*), dans les milieux rupestres,
- ◆ Ephédre des Monts Nébrodes (*Ephedra major*), dans les gorges même.

Ce secteur est également très riche au niveau faunistique en raison de l'importance des falaises et cavités. Il héberge ainsi un cortège original de chauves-souris cavernicoles et d'oiseaux rupicoles : aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*).

D'autres milieux remarquables sont à noter dans le secteur de Valmousse et sur les zones de plateaux au sud de La Barben. Il s'agit du réseau de dépressions naturelles où se sont accumulées les colluvions. Largement cultivées aujourd'hui, elles renferment encore des mares temporaires méditerranéennes abritant une flore spécifique en forte régression : salicaire à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*), étoile d'eau (*Damasonium polyspermum*), deux espèces très rares typiques de ces milieux, la dernière n'ayant d'ailleurs pas été revue récemment dans ce secteur.

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



FOCUS SUR les milieux naturels

Par ailleurs, l'importance de l'activité agricole en fait un secteur riche en espèces messicoles (la flore sauvage des champs et des friches), telles que l'alpiste paradoxal (*Phalaris paradoxa*), la gagée des champs (*Gagea villosa*) ou d'autres particulièrement rares comme le chardon à aiguilles (*Carduus acicularis*) et le sisymbre ronciné (*Sisymbrium runcinatum*). Les espèces animales inféodées aux agrosystèmes traditionnels sont également bien présentes dans le secteur (fauvette pitchou (*Sylvia undata*), pie-grièche-écorcheur (*Lanius collurio*),...).

Enfin, un milieu très spécifique est à noter dans cette unité paysagère à Saint-Chamas. Il s'agit de secteurs de steppes salées, marais saumâtres (roselières à *Phragmites* notamment) et de lagunes faisant partie de l'ensemble écologique de l'étang de Berre : la Petite Camargue et les marais de l'ancienne poudrière. On y retrouve une biodiversité riche typique de ces milieux saumâtres. Dans ce secteur, les rochers littoraux hébergent également une saladelle, la statice dure - *Limonium duriusculum*) constituant un habitat plutôt rare pour ce secteur.

Au niveau faunistique, ces milieux renferment une avifaune nicheuse liée aux roselières avec la présence de différents hérons : butor étoilé (*Botaurus stellaris*), blongios nain (*Ixobrychus minutus*), héron pourpré (*Ardea purpurea*), ainsi que du busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Le secteur de la Poudrière offre également une ripisylve à peupliers, saules et aulnes particulièrement riche en oiseaux nicheurs : bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), pic épeichette (*Dendrocopos minor*), rolhier d'Europe (*Coracias garrulus*) et petit duc scops (*Otus scops*).

Une importante population de cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est également présente sur le site de la Poudrière. Celle-ci représente l'une des dernières populations de tortues à l'échelle de l'étang de Berre.



© Signes Paysages

Les paysages agraires et rivulaires de la vallée de la Touloubre, depuis la RD572 en direction de Saint-Cannat



© Bardinal Consultant

Les "palous" de la Petite Camargue au sud-est de Saint-Chamas



Oliveraies, vignes et champs de céréales, le vocabulaire agricole de la vallée



Le village de Grans caché par les platanes de son boulevard circulaire qui entoure le vieux village



Bâti diffus en périphérie de village, Lançon-Provence



Le bâti des activités marque les entrées de ville

LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- ◆ Le charme des paysages intimes d'une vallée.
- ◆ Une diversité de paysages agricoles entre prairies, vergers et vignes.
- ◆ Des villages riches d'un patrimoine historique témoin de l'Histoire de la Provence.
- ◆ Un territoire dynamique par la proximité de grands bassins d'emploi.

LES FRAGILITÉS

- ◆ La pression urbaine des villages sur les espaces agricoles.
- ◆ Une situation géographique à portée de grands axes routiers (A7 et A54) et de grands bassins d'emploi (Aix-en-Provence, Salon-de-Provence) qui accentue la pression urbaine.
- ◆ La proximité d'axes routiers majeurs favorable au développement de zones d'activités.
- ◆ Des espaces naturels sensibles au risque incendie.



LA CARTE DES infrastructures

C'est une unité paysagère marquée de nombreuses infrastructures de déplacement, hydrauliques et énergétiques. À l'image de sa topographie qui alterne plaine, colline et gorge, les routes changent de profil selon le relief.

Étroites et sinueuses dans les gorges ou les vallons, les routes deviennent de longues lignes droites en plaine. C'est tout naturellement que les axes principaux empruntent les plaines laissant aux vallons la desserte locale.

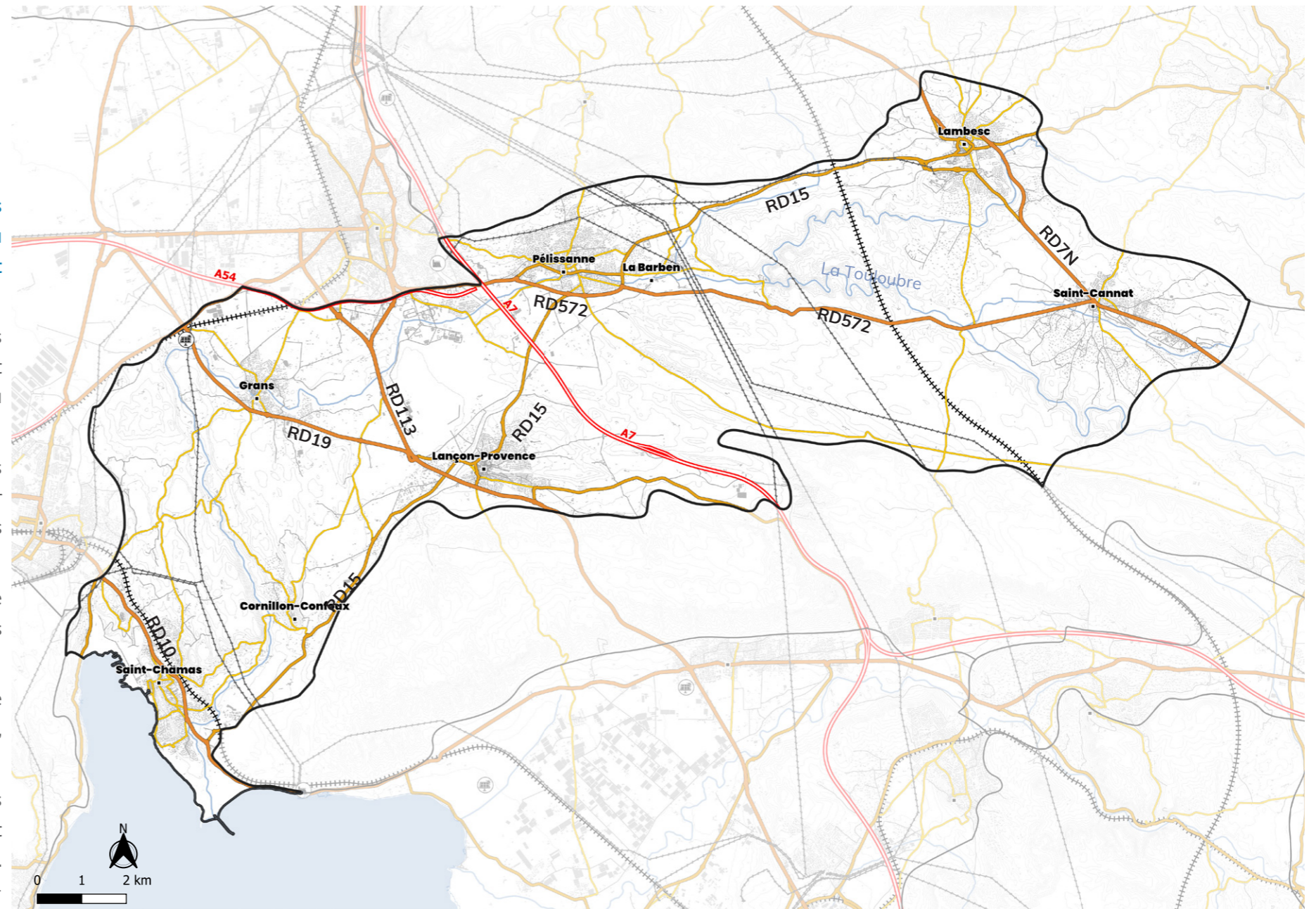
Les axes primaires se bordent de platanes composant de longs alignements structurants. Les platanes apportent l'agrément de leur ombre aux parcours. Ils s'associent aux arbres qui accompagnent les canaux pour construire l'armature paysagère.

L'unité paysagère est marquée des grandes infrastructures de déplacement : l'A7 la traverse ainsi que la ligne TGV. Ces deux ouvrages se sont affranchis du relief, l'entaillant pour pouvoir le traverser.

Les travaux de terrassements du TGV sont plus impactants que ceux de l'autoroute. Afin d'enjamber les vallons du Budéou et de la Touloubre, de grands viaducs ont été construits supportant la ligne TGV.

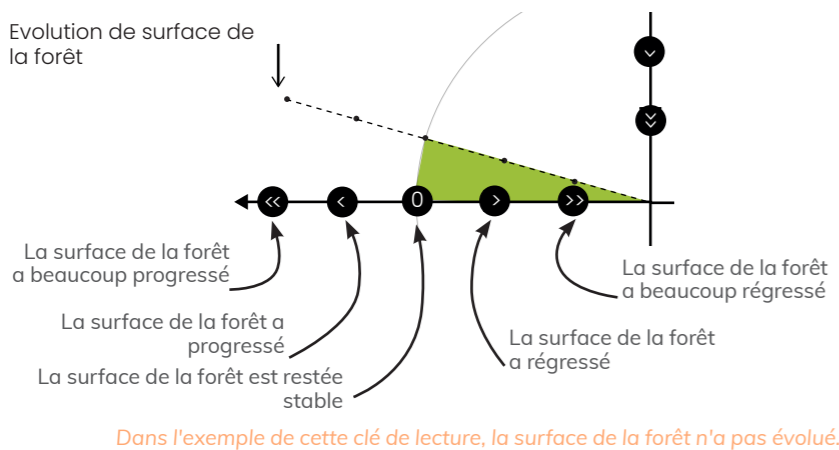
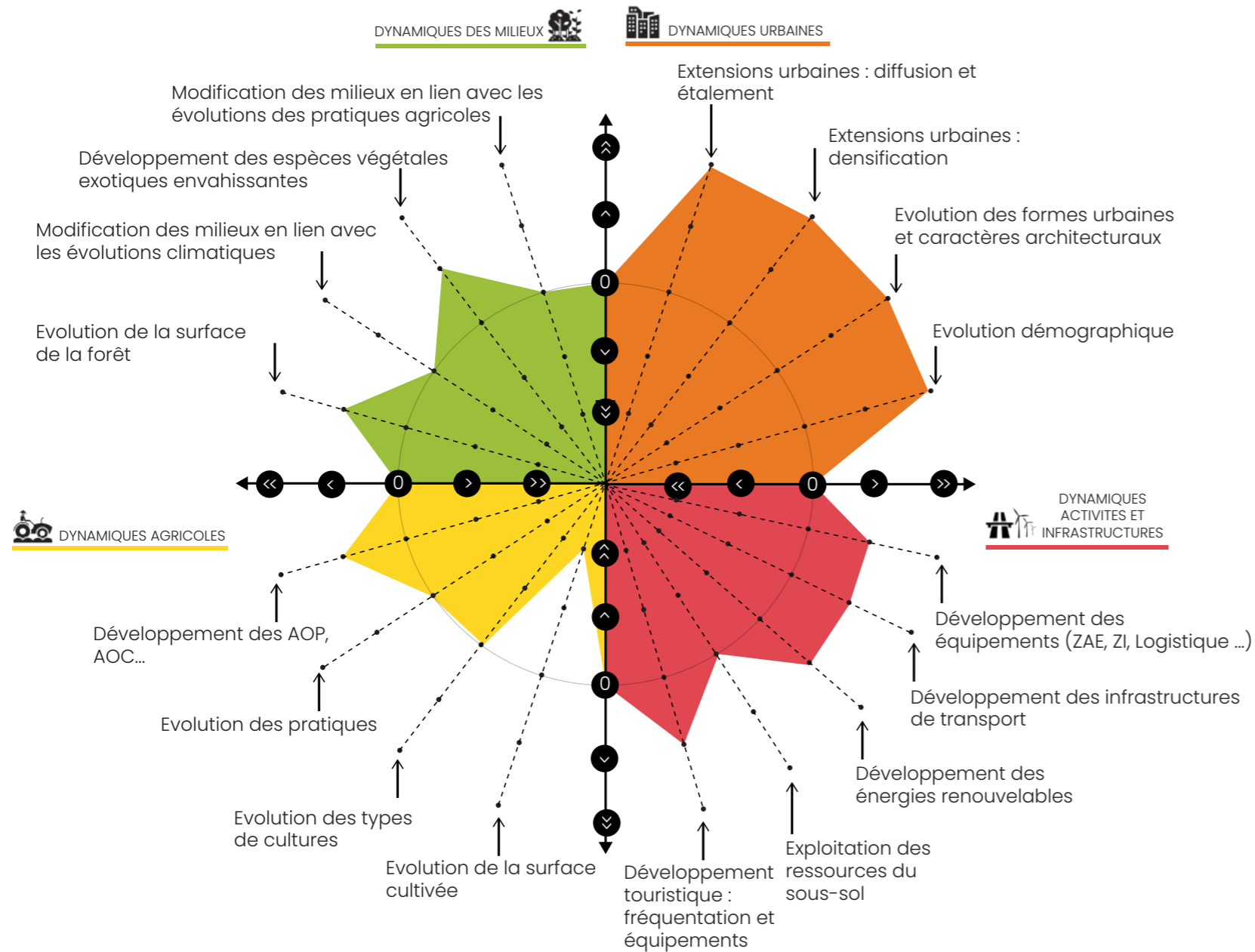
Les infrastructures ne sont pas réservées aux déplacements ; elles sont aussi énergétiques. De nombreuses lignes Haute Tension strient le ciel et leurs supports se dressent sur les crêtes et dans les vallées. Les faisceaux partent du poste de Roquerousse au nord de Salon-de-Provence.

Ensuite c'est au tour des ouvrages hydrauliques d'inscrire leurs propres paysages. Le canal de Marseille et celui usinier de la Durance (canal EdF), ouvrages des XIX^e et XX^e siècles, traversent l'unité paysagère. Le canal EdF passe le seuil de Lamanon et suit la Touloubre puis s'en éloigne pour rejoindre l'étang de Berre à l'est de Saint-Chamas. Le canal de Marseille alterne sections aériennes et sections souterraines pour ensuite traverser la chaîne de la Fare. Ils sont jalonnés d'ouvrages de franchissement, ponts-canaux et aqueducs, qui témoignent d'une formidable ingénierie.



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- Limite unité paysagère
- Cours d'eau
- Énergie
- ☀ Parc photovoltaïque
- ⚡ Réseau électrique aérien
- Autoroute
- Voirie primaire
- Voirie secondaire
- Voirie tertiaire
- ⚡ Ligne TGV
- Canaux



Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

LES FACTEURS d'évolution



L'unité paysagère de la vallée de la Touloubre fait partie de ces territoires des Bouches-du-Rhône où le développement urbain a transformé les paysages. Si elle conserve encore un caractère rural, le processus de périurbanisation se lit dans ses paysages.

Cette dynamique est amenée à se poursuivre. En effet, les Plans Locaux d'Urbanisme de ses communes ouvrent encore des secteurs à l'urbanisation.

Les zones d'activités ont profité d'infrastructures routières et de la proximité des autoroutes A7 et A54 pour se développer.

L'urbanisation se fait au détriment des sols cultivés. La déprise agricole se voit également au travers de parcelles abandonnées qui s'enrichissent.

Il faut également noter l'incendie de Saint-Cannat en 2017 qui a remanié les paysages en amont de la vallée.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- ◆ L'urbanisation.
- ◆ L'agriculture.
- ◆ Le développement des activités.
- ◆ Les dynamiques naturelles.
- ◆ La sensibilité des espaces naturels aux risques incendie et inondation.

Un seul parc photovoltaïque a été installé à ce jour, à proximité de l'aire de service de Lançon-Provence au lieu-dit les Fanets.

Même si l'on ne peut pas vraiment parler d'économie du tourisme, l'unité paysagère est une destination récréative avec le parc d'attraction de Saint-Cannat (village des Automates) et le zoo et château de la Barben. Depuis l'été 2021, un spectacle historique est proposé dans l'enceinte du château. Le tourisme est avant tout de loisirs malgré un patrimoine architectural riche.

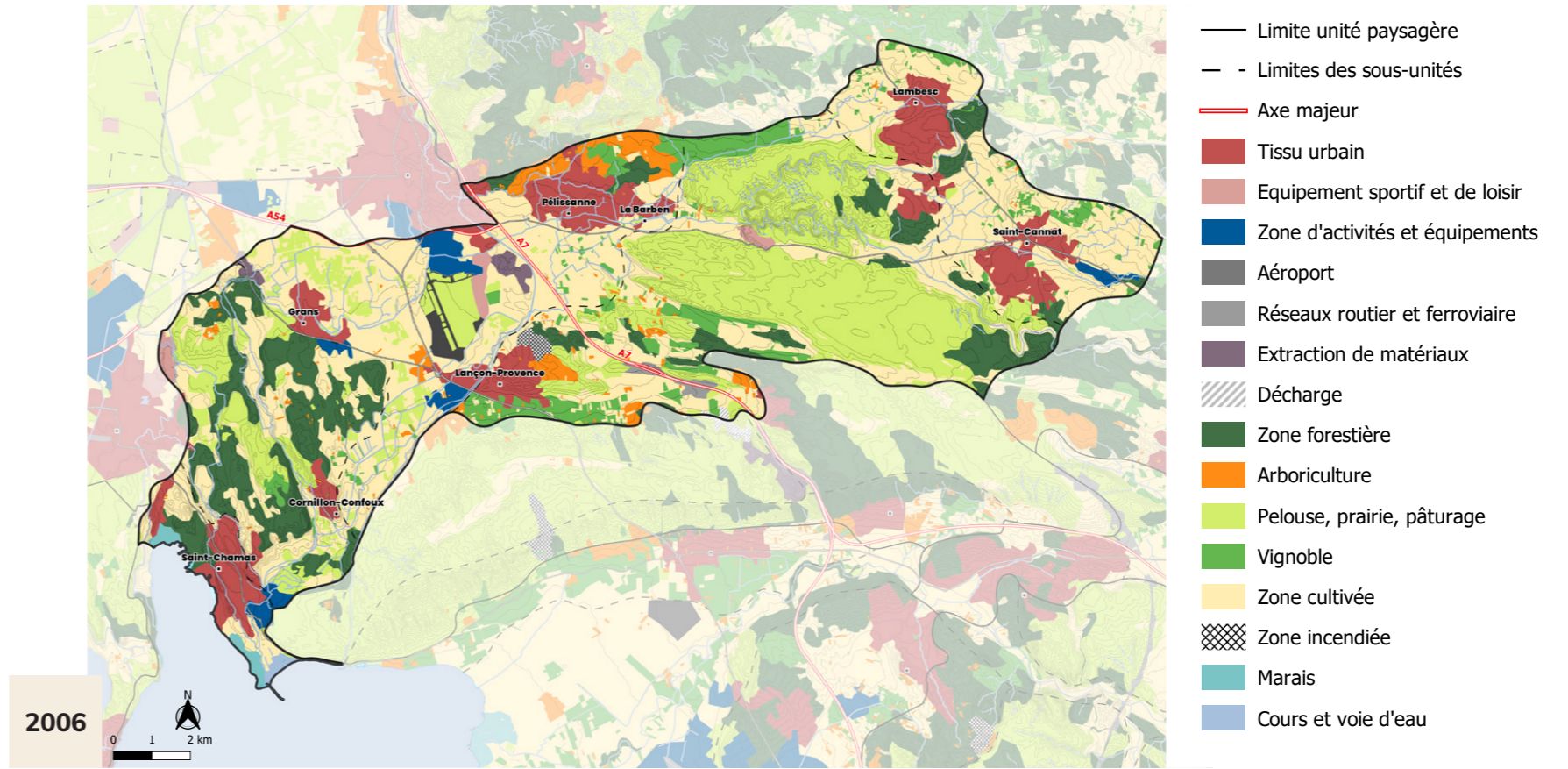
L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

Les cartes ci-contre montrent l'étalement de l'urbanisation au détriment des sols cultivés (1). Elles confirment la périurbanisation de l'unité paysagère, à partir de ses axes de circulation transformant la perception des paysages. Le caractère rural tend à s'effacer au profit d'ambiances urbaines déterminées par l'habitat individuel et ses jardins d'accompagnement.

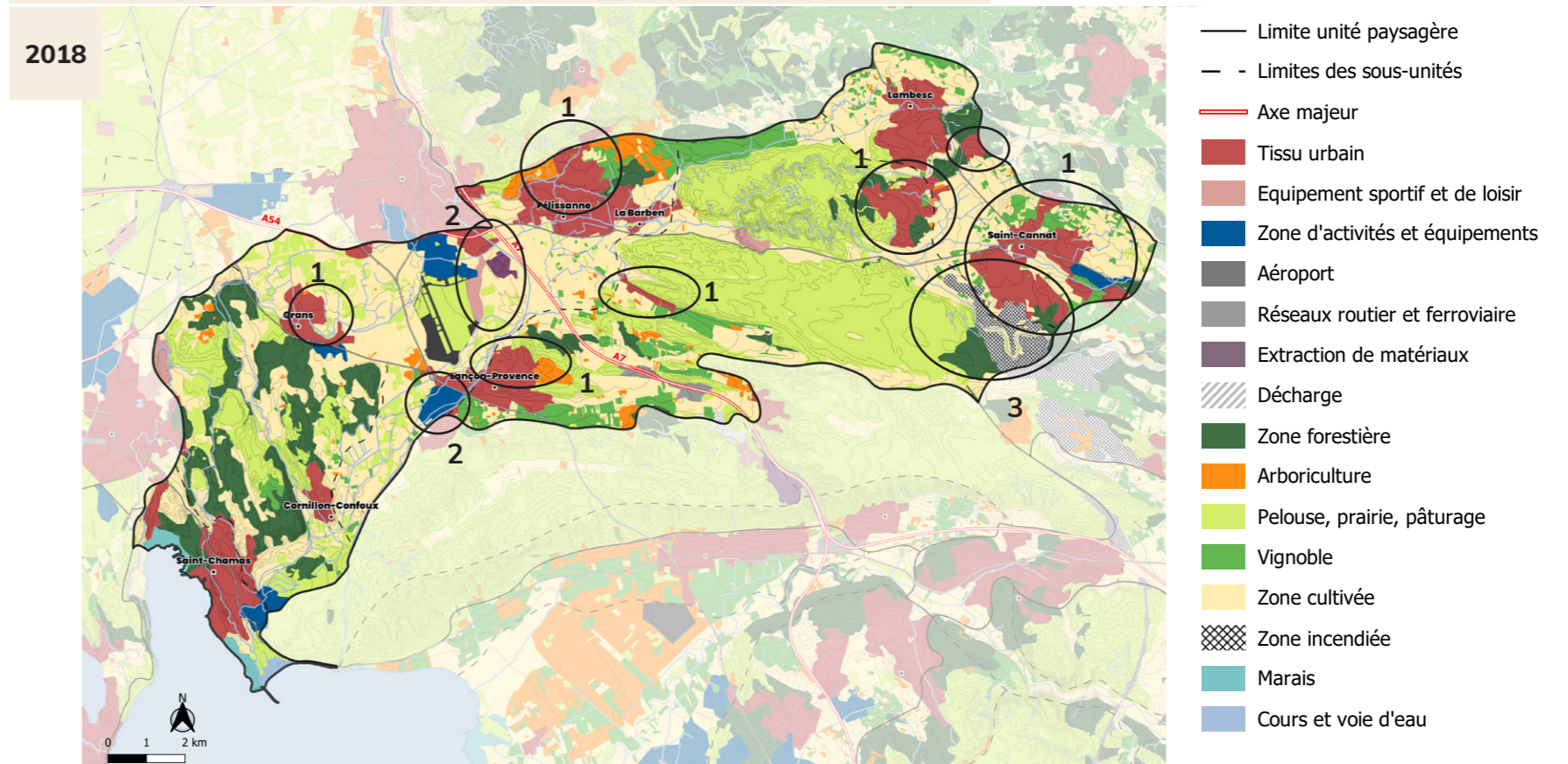
Ce processus est moins marqué sur les communes de Saint-Chamas et de Grans.

Les zones d'activités connaissent une certaine expansion (2) dans la périphérie sud de Salon-de-Provence et autour de Lançon-Provence.

En 2017, un incendie a détruit 795 hectares de pinède et de chênaie sur le plateau de Saint-Cannat ; il a touché également l'unité paysagère du Plateau d'Aix. (3)



2006
L'OCCUPATION DES SOLS



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages



2006

DIFFUSION DU TISSU PAVILLONNAIRE - LANÇON-PROVENCE



2019



© Signes Paysages
Extensions pavillonnaires à Lançon-Provence



© Signes Paysages
Nouveaux programmes collectifs à Pélissanne

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES URBAINES

Les dynamiques urbaines sont importantes sur l'ensemble de l'unité. Plus contraint par son relief et par l'étang de Berre, Saint-Chamas a eu un développement relativement modéré tout comme Cornillon-Confoux.

Ailleurs le développement urbain a transformé les périphéries des communes avec des zones pavillonnaires qui s'étendent profitant d'un relief adouci. Dans ces paysages ruraux, le modèle recherché est celui de la maison individuelle. Les communes bénéficient d'une bonne desserte viaire et de la proximité d'agglomérations comme Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Cavaillon voire Avignon tout en offrant le cadre de vie de la campagne.

La démographie de l'unité paysagère de la vallée de la Touloubre a connu une hausse importante de 19,6% entre 2006 et 2020, passant de 43 268 habitants en 2006 à 51 783 en 2020*. Cette augmentation de la population se traduit par le processus de périurbanisation, les PLU ouvrant à l'urbanisation de nombreux secteurs jusqu'alors le plus souvent agricoles.

Certaines infrastructures ont posé les limites du développement urbain maintenant ainsi une certaine organisation en complément de celles imposées par des formes de relief. C'est le cas de Pélissanne contenue par la RD572 au sud et les Costes de la Taulière au nord. Lançon de Provence s'adosse à la RD113 et au canal EdF mais elle a tendance à s'échapper vers le nord et sur les piémonts de la Coste Longue.

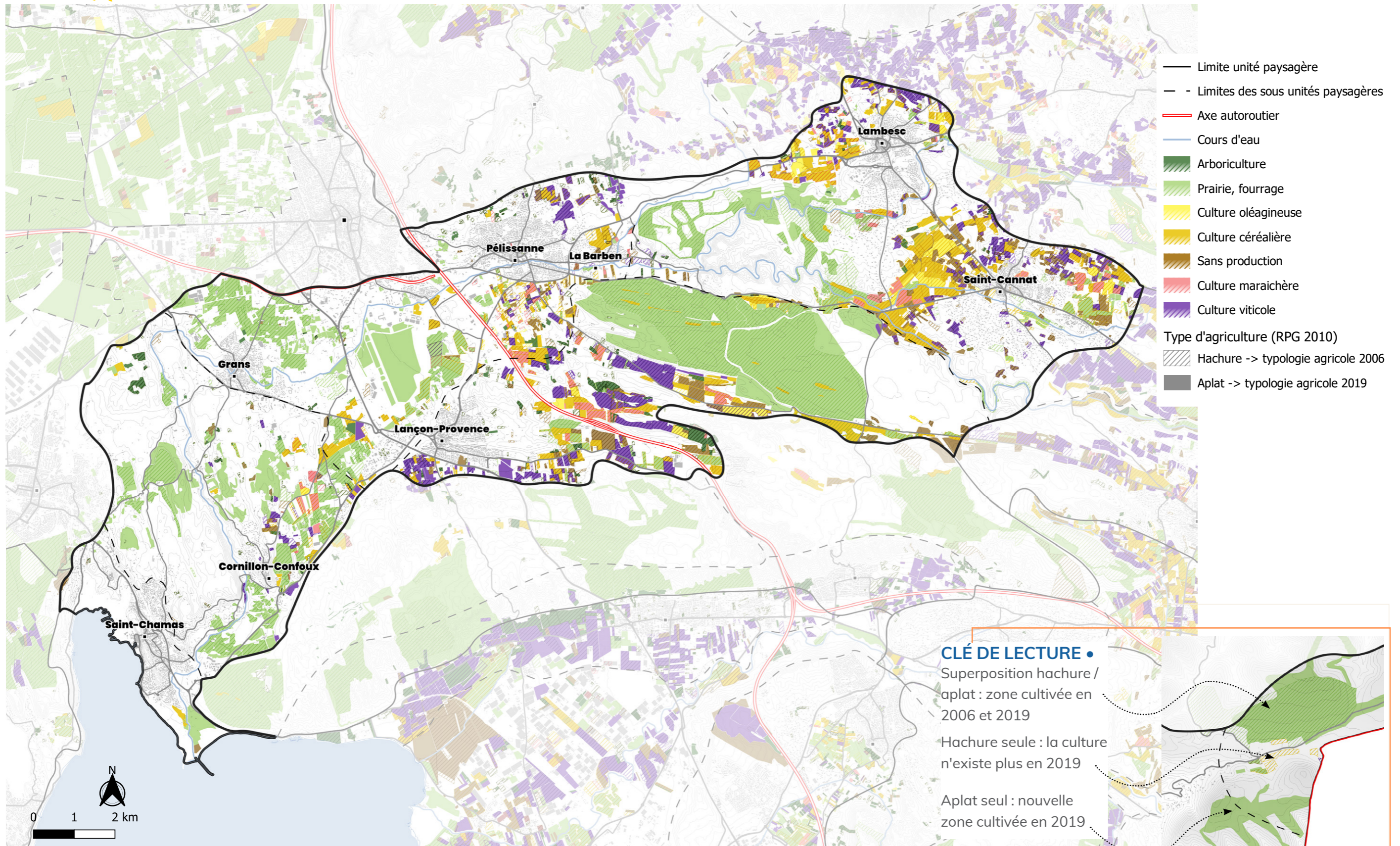
– Impacts :

- ◆ Consommation de foncier agricole.
- ◆ Allongement du réseau viaire.
- ◆ Imperméabilisation des sols.
- ◆ Diffusion de l'habitat en périphérie des centres villageois.
- ◆ Développement d'une végétation ornementale associée à l'habitat.
- ◆ Augmentation des flux de véhicules.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



2006

DISPARITION DE SURFACES AGRICOLES - SAINT-CANNAT



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

L'agriculture a sans conteste régressé car le développement urbain s'est opéré sur des sols cultivés. Elle constitue pourtant les paysages de proximité de plusieurs communes comme Lambesc, Saint-Cannat, Lançon-Provence et Pélissanne. Elle participe à la qualité paysagère de cet environnement urbain.

Les cultures sont diversifiées avec une prépondérance de la vigne.

Autour de Grans, la trame paysagère de haies est une continuité de la Crau Verte voisine. Les haies encadrent encore les quelques cultures fruitières existantes et des prairies.

Les prairies occupent les plus grandes surfaces. Elles portent une activité pastorale sur les collines sèches entre les gorges de la Touloubre et le Val d'Estable ainsi dans certains bois.

Le travail de terrain couplé à l'analyse diachronique des vues aériennes a permis de constater un phénomène d'enfrichement par l'abandon de quelques parcelles cultivées.

– Impacts

- ♦ Une agriculture en régression soumise à la pression urbaine.
- ♦ Des cultures encore diversifiées avec une prépondérance de la vigne.
- ♦ Une activité pastorale sur les collines.
- ♦ Un processus d'enfrichement modéré mais visible



© Signes Paysages

Oliveraies et prairies



© Signes Paysages

Élevage à Pont-de-Rhaud

LES DYNAMIQUES d'évolution

Les activités artisanales et tertiaires •

Toutes les communes ont développé leur propre zone d'activités. Si leur surface varie, elles ont toutes le point commun d'être installées en périphérie et de promouvoir la fonctionnalité avant la qualité. Les zones d'activités portent préjudice aux paysages. L'aspect rudimentaire de leurs installations, les zones de stockage et de manutention qui les entourent sont encore ce qui les caractérisent. Le modèle architectural reste celui du hangar et du prototype basique.

Il faut ajouter l'accumulation d'affichages publicitaires, d'enseignes. Ce sont souvent les premiers paysages perçus des villes et villages. Même modérées dans leur surface, elles restent grosses consommatrices de foncier.

– Impacts

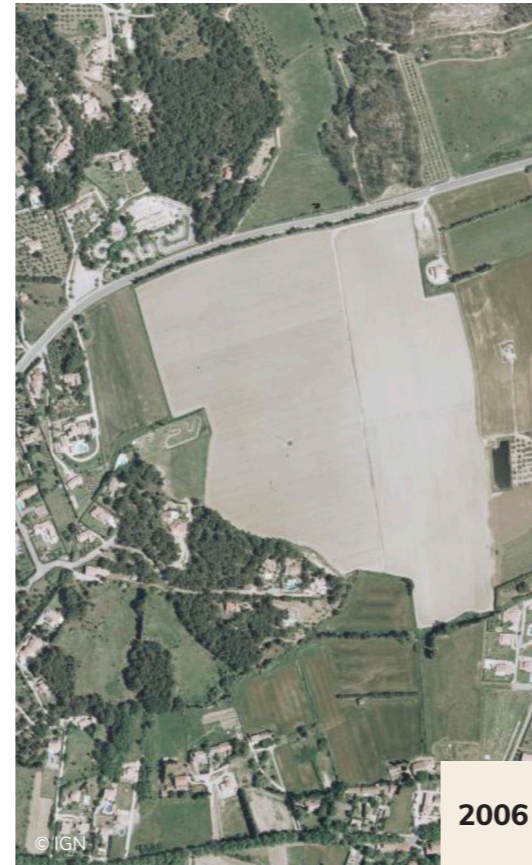
- ⚡ Imperméabilisation des sols et consommation de foncier souvent agricole.
- ⚡ Impact visuel négatif des constructions par leur forme rudimentaire et leurs abords non aménagés avec perception directe des zones de stockage et de manutention.
- ⚡ Dégradation des paysages des routes et brouillage des entrées de ville.
- ⚡ Étirement de l'urbanisation le long des axes de déplacement et désordre visuel : multiplication des enseignes et couleurs franches de certains bâtiments.

Les infrastructures •

Les infrastructures sont ici associées aux traitements de déchets avec le centre d'enfouissement dans le vallon de Vautubière en bordure de l'A7 (le site est partagé avec l'unité paysagère de la chaîne de la Fare). Le biogaz est valorisé par la production d'électricité via une centrale thermique installée sur le site. À proximité se trouve une carrière d'extraction de granulats.

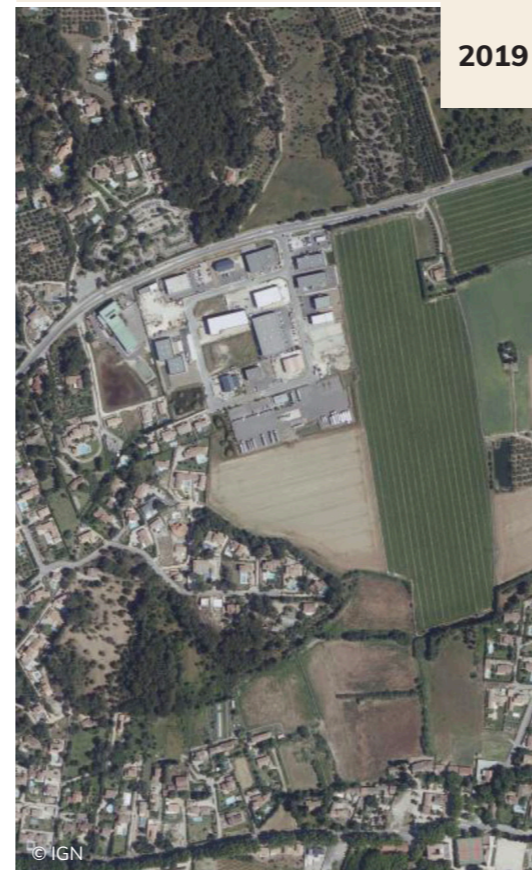
– Impacts

- ⚡ Remaniement du relief et excavations.
- ⚡ Cicatrices paysagères.



2006

ZONE D'ACTIVITÉS - PÉLISSANNE



2019

Le château de Lamanon



Les abords dégradés des activités - ZI de la Pile à Saint-Cannat



Des infrastructures énergétiques dans les vallons



© Signes Paysages

La Touloubre au pied du château de La Barben



© Signes Paysages

La Touloubre, une rivière souvent cachée par une ripisylve broussailleuse



© Signes Paysages

Le Grand Fossé dans la plaine de Confoux visible par les cordons de cannes de Provence

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES NATURELLES

Même si l'unité paysagère est avant tout urbaine, cette urbanité s'entoure d'espaces naturels qui ont un rôle dans la qualité des paysages.

Les dynamiques concernent les espaces boisés et de garrigues mais également les paysages d'eau des cours d'eau et des rives de l'étang de Berre. L'eau a inscrit sa présence dans les paysages par sa végétation spécifique, les zones humides et les grands canaux. Il y a bien sûr la ripisylve de la Touloubre, du Bouléry et du Budéou mais également les nombreux cordons de cannes de Provence qui indiquent l'existence d'un ru ou d'un fossé.

La forêt est peu présente et se concentre dans le prolongement du massif de la Trévaresse et des Côtes autour de Lambesc et Saint-Cannat. Des pinèdes se retrouvent sur le massif de Pont-de-Rhaud. L'incendie de Saint-Cannat a rouvert des milieux auparavant boisés, offrant de nouvelles perceptions du relief.

Conséquence de l'abandon de certaines cultures, la recolonisation spontanée des parcelles s'enclenche, sous la forme de pinède.

La Touloubre est peu visible, masquée par sa ripisylve et souvent incrustée dans le relief. La végétation ripicole de la Touloubre mais également celle du Bouléry et du Budéou se détachent du vert foncé des pinèdes par ses nuances de verts et de gris caractéristiques des espèces hydrophiles. Cette végétation évolue dans ses cycles naturels, avec une tendance à l'embroussaillage

– Impacts

- ◆ Recolonisation par la pinède des parcelles cultivées abandonnées.
- ◆ Épaississement des ripisylves et embroussaillage des berges pouvant entraver le bon écoulement des eaux.
- ◆ Développement des formations forestières et arbustives des garrigues et fermeture des milieux.
- ◆ Destruction d'espaces forestiers par les incendies.

LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

LA COMPOSITION PAYSAGÈRE DES FRANGES DE L'UNITÉ

Les milieux contrastés créent des paysages variés et caractéristiques. La succession de ces micro-paysages souvent exceptionnels combine terroirs vivants, versants de pinède ou de garrigue, vallons et gorges avec leur ripisylve.

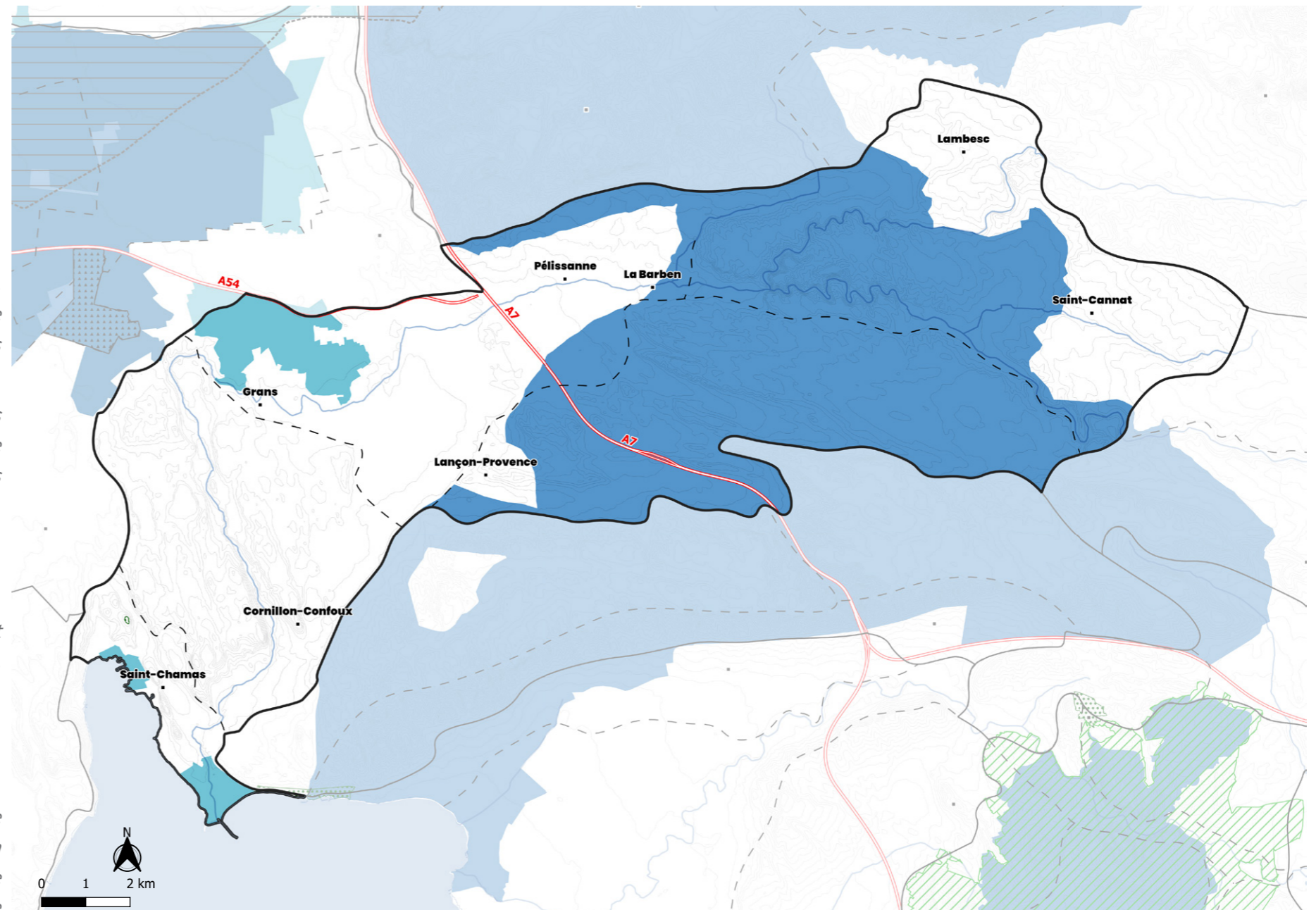
L'urbanisation diffuse issue des centres villageois, les espaces périurbains étendus et les lignes aériennes bouleversent ce fragile équilibre. Les voies encadrées d'alignements de platanes ou de pins structurent le paysage.

LE PAYSAGE DES TERROIRS

Le paysage des terroirs est organisé à partir de la trame des bastides et de leurs aménagements connexes : parcs, alignements arborescents, murs et petit patrimoine bâti. C'est l'image identitaire de l'unité.

LA SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

La sensibilité écologique et paysagère des espaces forestiers et de garrigue est confrontée aux risques d'incendie et à la surfréquentation par les activités de loisirs. La vallée de la Touloubre, les plateaux de garrigue, les pinèdes et les chânaies présentent un intérêt écologique exceptionnel.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Site inscrit FR9301595, Crau centrale - Crau sèche
- Natura2000 - ZSC FR9301597, marais et zones humides liés à l'étang de Berre
- Natura2000 - ZPS FR9310069, garrigues de Lançon et chaînes alentour

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021



© Signes Paysages

Le viaduc TGV enjambant le vallon de Boulery et la RD15

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ◆ Incidences du projet ITER, avec les élargissements routiers sur le parcours vers Cadarache RN 7, RD 15 de Pélissanne à Lançon-Provence, puis RN 113 : seule la RD113 a fait l'objet d'aménagements.
- ◆ Non réalisés : élargissement de la RD 19 entre Lançon-Provence à La Fare-les-Oliviers / déviation de la RN 7 à Saint-Cannat / projet de déviation du canal EDF à partir de la centrale de Salon-de-Provence.
- ◆ Recherche de sites éoliens : pas de site envisagé en 2020.
- ◆ Processus confirmé : extension de l'urbanisation diffuse / extension périurbaine autour de Salon-de-Provence et de Pélissanne.
- ◆ Base commerciale Salon - Grans : en cours.
- ◆ Lignes THT : pas de nouvelle ligne.

LES ENJEUX en 2006



Source : atlas des paysages 2006.

SENSIBILITÉ VISUELLE

La forte sensibilité visuelle de ces espaces tient au paysage ouvert des plans sommitaux, aux sites des villages en belvédère et aux covisibilités avec la plaine. Les vues sont multiples en direction des versants périphériques et des petits bassins, des vallons cultivés et des plateaux, traversés par un réseau dense de voies de communication. À l'ouest, la large ouverture de la plaine de Salon, en prolongement de la Crau, permet des vues panoramiques dans les perspectives depuis la couronne des versants et en particulier depuis les sites perchés des villages de Lançon-Provence et de Cornillon-Confoux.

Les petits espaces des cuvettes et des vallons sont vulnérables face aux mutations paysagères issues des modifications d'activités et des implantations bâties. Ces changements risquent de rompre les rapports d'échelle, d'introduire des points d'appel du regard, d'ouvrir ou au contraire de fermer les perspectives.

Sur les plateaux boisés, la perception visuelle est ouverte vers les lointains, en particulier vers la chaîne des Côtes, au nord. La perception rasante rend très difficile l'insertion de tout développement en hauteur. Bosquet, pinède, masse bâtie occultent les perspectives et cloisonnent l'espace.

Dans l'étude de cadrage des projets éoliens, la sensibilité à une implantation nouvelle est jugée très forte sur les collines et les plateaux et forte dans les cuvettes et les vallons.

LES ENJEUX en 2021

Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LA STRUCTURE URBAINE

Les extensions urbaines suivent très souvent une logique d'opportunité foncier. Le relief plat des fonds de vallée a facilité l'implantation de nouvelles zones habitées, le plus souvent pavillonnaires. Il reste encore plusieurs zones ouvertes à l'urbanisation. Ces nouveaux quartiers sont attractifs pour ceux qui rêvent de campagne tout en étant proche de la ville. La maison individuelle est le modèle qui répond le mieux à cette quête. Ces nouveaux tissus urbains, plus ou moins lâches, se greffent sur les axes routiers sans réelle organisation à part une composition propre à chaque lotissement.

Ils repoussent ainsi les limites de la ville et les centres bourgs historiques ont été absorbés dans ces nappes pavillonnaires. Ils ont en commun le fait d'être souvent étrangers à la trame urbaine qui a ordonné les centres historiques.

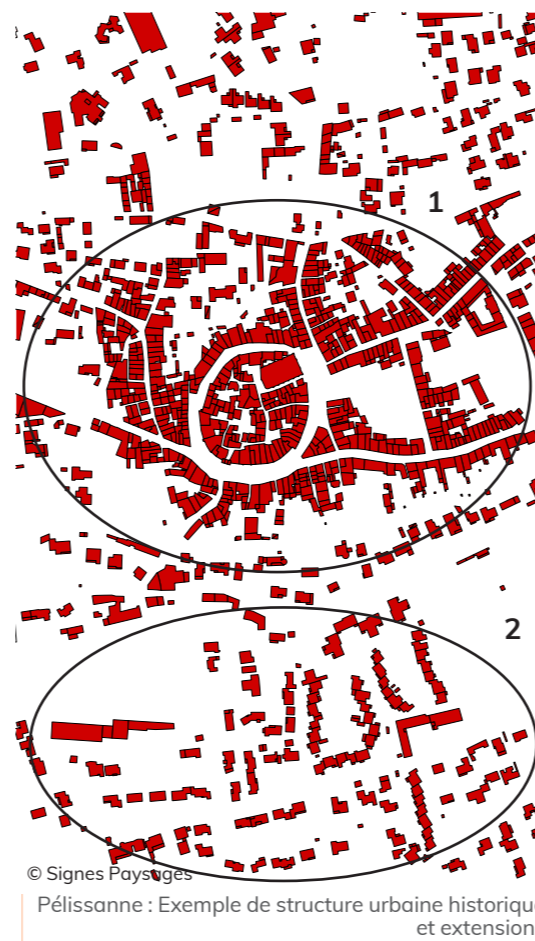
L'organisation des bourgs répondait à une logique d'orientation, de regroupement pour laisser aux cultures un maximum de terres et assurer la sécurité du village (1). L'orientation des habitations, de leurs façades, la trame viaire, l'espace public... ne répondent plus à une composition d'ensemble et remettent ainsi en question la structure urbaine (2).

- ♦ Désorganisation de la trame urbaine.
- ♦ Perte de lecture des limites de la ville.
- ♦ Disparition d'espaces de respiration au sein du tissu urbain.
- ♦ Augmentation des flux automobiles avec l'éloignement des services et équipements qui impose le tout voiture.
- ♦ Banalisation des caractères architecturaux avec la répétition d'un modèle standardisé de maisons et implantations non contextualisées. Apparition de nouveaux caractères architecturaux étrangers aux palettes locales, orientations aléatoires, matériaux et colorimétrie inadaptés : enduits blancs, ouvertures et volets anthracites...

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



Zone pavillonnaire à Saint-Cannat



© Signes Paysages
Pélissanne : Exemple de structure urbaine historique et extensions



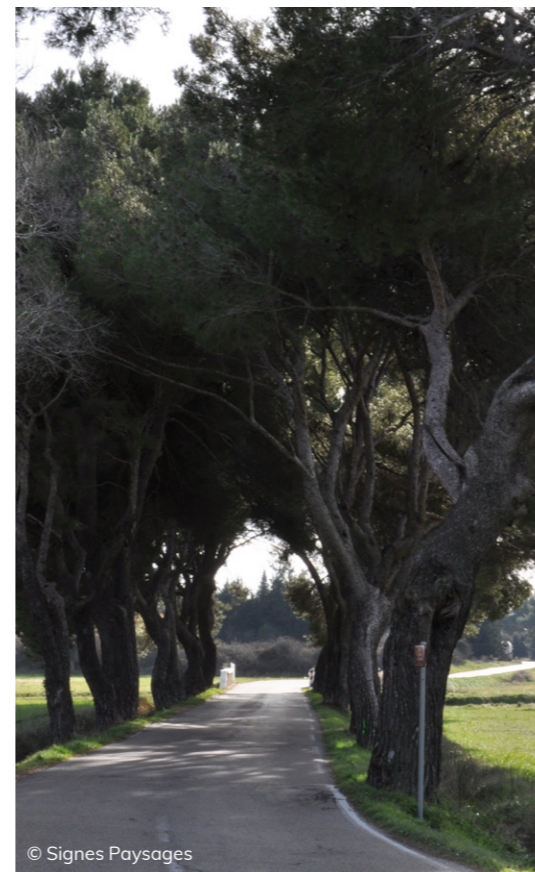
© Signes Paysages
Le village historique de Lançon-Provence entouré de ses zones pavillonnaires et de petits collectifs



Les alignements de platanes à Péligssanne



Les alignements de platanes le long des accès aux domaines



Les alignements de pins de la RD70F

LES ENJEUX en 2021



LES ALIGNEMENTS D'ARBRES

Comme souvent dans les plaines, les alignements d'arbres sont constitutifs de l'armature du paysage. Dans chacune des communes de l'unité paysagère, ils sont aussi éléments de composition urbaine. Ils viennent souligner un cours, ombrager une place ou accompagner l'entrée de la ville. Le platane est l'essence la plus fréquente mais le micocoulier et parfois le pin sont également présents.

Les platanes ont été décimés par le chancre coloré mais aujourd'hui les gestionnaires disposent de moyens pour y remédier et notamment par la sélection d'espèces résistantes.

Des abattages ont aussi été effectués pour des raisons de sécurité routière. Si l'abattage des arbres est aujourd'hui réglementé, voire même interdit le long des voies de communication (Article L350-3 du code de l'environnement), et si des campagnes de replantation sont encouragées, les arbres constituent néanmoins un patrimoine végétal fragile, qui rend de nombreux services écosystémiques, remis en avant avec les conséquences du changement climatique, notamment pour le confort en ville.

- ◆ Élément d'armature paysagère des plaines.
- ◆ Confort et agrément dans les parcours.
- ◆ Continuités et corridors écologiques.
- ◆ Lutte contre les îlots de chaleur.
- ◆ Éléments de patrimoine naturel.

* source : projet de Charte Paysagère du PNR 2022-2037

LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

L'agriculture dans sa capacité à "faire" le paysage tient ici encore un rôle important dans le maintien de la diversité des paysages.

Elle organise les limites des villes. Si aujourd'hui les réglementations sont plus strictes pour limiter la consommation des sols agricoles, les terres cultivées subissent directement les pressions urbaines.

Se pose également la question du maintien des agriculteurs en place et de la reprise des exploitations. L'agriculture porte une partie de l'économie de l'unité paysagère mais elle est en régression. L'enfrichement de certaines parcelles témoigne de ce recul. Les motifs des haies, la diversité des cultures et leurs variations saisonnières installent un paysage vivant.

- 🔥 Diversité des paysages grâce à la variété des cultures.
- 🔥 Maintien de motifs paysagers : prairies, vignes, vergers, oliveraies.
- 🔥 Lecture des subtilités d'un relief par le maintien de l'ouverture des fonds de vallons.
- 🔥 Trame régulière des haies qui bordent les parcelles

LES ESPACES DE NATURE

Parmi les espaces de nature de l'unité, figurent aussi bien les collines sèches que les zones humides qui participent à la diversité des paysages. Ces collines comme ces zones ont pour point commun d'être directement menacées par les extensions urbaines mais aussi par les conséquences du changement climatique. Ces espaces ont une forte valeur écologique par leur fonction de réservoir de biodiversité. Si les zones humides sont préservées par des périmètres de protection et de gestion, il convient de faire valoir leurs fragilités. La qualité des eaux, l'augmentation de la température, la modification des milieux sont autant de menaces pour leur pérennité. Depuis 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiées aux collectivités territoriales

- 🔥 Mise à disposition des espaces de parcours des collines sèches.
- 🔥 Très forte sensibilité au risque incendie des collines sèches.
- 🔥 Valeur et qualité écologiques.
- 🔥 Sensibilité au changement climatique et exposition aux pollutions des zones humides.



La trame agricole et sa diversité de cultures dans la plaine de Confoux



Le Bouléry



Paysages agraires de la vallée de la Touloubre depuis la RD67E à l'ouest de Saint-Cannat



© Signes Paysages

Zone d'activités du Plateau de Bertoire à Lambesc



© Signes Paysages

La Zone Industrielle de la Pile à Saint-Cannat



© Signes Paysages

Le parc solaire des Fanets

LES ENJEUX en 2021



LA MISE EN RETRAIT DU PAYSAGE PAR LES ZONES D'ACTIVITÉS

La dégradation des paysages par les zones d'activités est indéniable. Le préjudice porté aux paysages tient dans l'absence de qualité architecturale et de gestion économe du foncier. Elles contribuent à désorganiser les enveloppes urbaines. C'est ici un mélange de petites surfaces commerciales, d'activités artisanales et manufacturières.

Installés au plus près des flux, ces espaces fonctionnent en poches, avec des rues souvent larges pour permettre la circulation des poids lourds, sans autre logique que la desserte des entreprises et un opportunisme foncier.

Le volume des équipements, le rudimentaire des matériaux, les surfaces imperméables qui les entourent construisent des îlots fortement perceptibles dans lesquels il est pourtant difficile de se repérer.

- ◆ Fragmentation et artificialisation du territoire.
- ◆ Dégradation du paysage des routes par l'absence de qualité architecturale des bâtiments et d'aménagement des abords.
- ◆ Désordre visuel par l'hétérogénéité des formes, des couleurs et l'accumulation d'enseignes.
- ◆ Désorganisation des paysages péri-urbains.
- ◆ Mise en retrait du paysage et de la trame urbaine et paysagère.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le parc solaire des Fanets s'est installé dans l'environnement du centre d'enfouissement et à l'arrière de l'autoroute A7, dans un espace que l'on pourrait considérer comme déjà dégradé. Reste néanmoins la consommation de sols auparavant cultivés et un impact visuel important depuis les abords. L'utilisation des toitures de hangars agricoles et des bâtiments d'activités est la solution à rechercher.

- ◆ Perte d'espaces potentiellement supports de biodiversité (champs, prairie, friches herbacées...).
- ◆ Visuels directs sur les alignements de panneaux solaires.
- ◆ Absence d'aménagements visant à l'insertion dans le site.

LES PISTES d'actions en 2021

Maintenir ou retrouver la lisibilité de l'enveloppe urbaine :

Organiser les transitions entre ville et "campagne" pour maintenir la qualité des lisières urbaines.

Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre.

Assurer la qualité des entrées de ville, les restructurer.

Organiser les nouvelles extensions en assurant la cohérence entre formes historiques et nouvelles.

S'appuyer sur des structures paysagères : ripisylves, alignements d'arbres, haies, canaux...

Accompagner le développement de l'habitat résidentiel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans le relief pour éviter des terrassements "cicatrices".

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante (orientation des faîtages, trame viaire) et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Composer les façades des nouvelles rues.

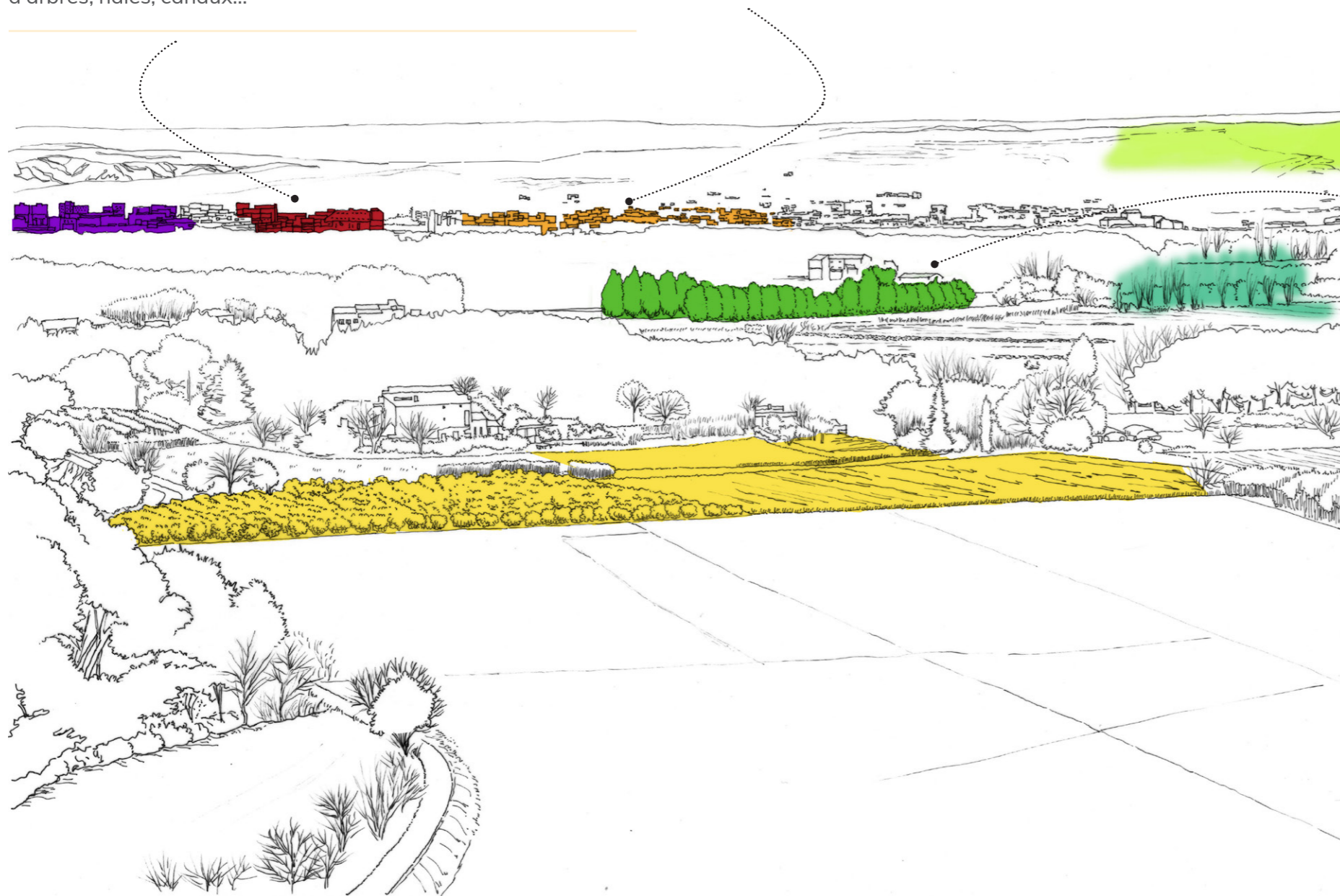
Assurer la préservation des caractères architecturaux :

Promouvoir le travail d'implantation de tout bâti en fonction, et en respect, des orientations, de la topographie, et des rapports aux sols, aux éléments, et au ciel

Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

Proscrire des formes architecturales non conformes à l'identité locale.

Accompagner une réécriture contemporaine de l'architecture traditionnelle.



Préserver les paysages des routes :

Encourager des accotements enherbés.

Protéger les alignements d'arbres et engager leur replantation en cas d'abattage.

Envisager des espèces alternatives au platane en anticipant le changement climatique et en considérant le sol.

Qualifier le paysage des routes en mettant en scène les paysages traversés : axes de vue, cadrages, alignements...

Conforter le rôle de la route dans sa fonction de découverte des paysages.

Croquis : Signes Paysages

Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques et rompre les logiques marchandes, commerciales et fonctionnelles :

Assurer un traitement qualitatif des abords (parkings, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Recoudre avec le tissu urbain environnant.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires), Règlement Local de Publicité.

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype et concilier les chartes des enseignes.

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Préserver les trames paysagères associées aux pratiques agricoles : haies, canaux...

Soutenir l'agriculture péri-urbaine pour son rôle dans la qualité des lisières urbaines et la composition de coupures urbaines.

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leurs formes, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, canaux, murs en pierre...

LES PISTES d'actions en 2021

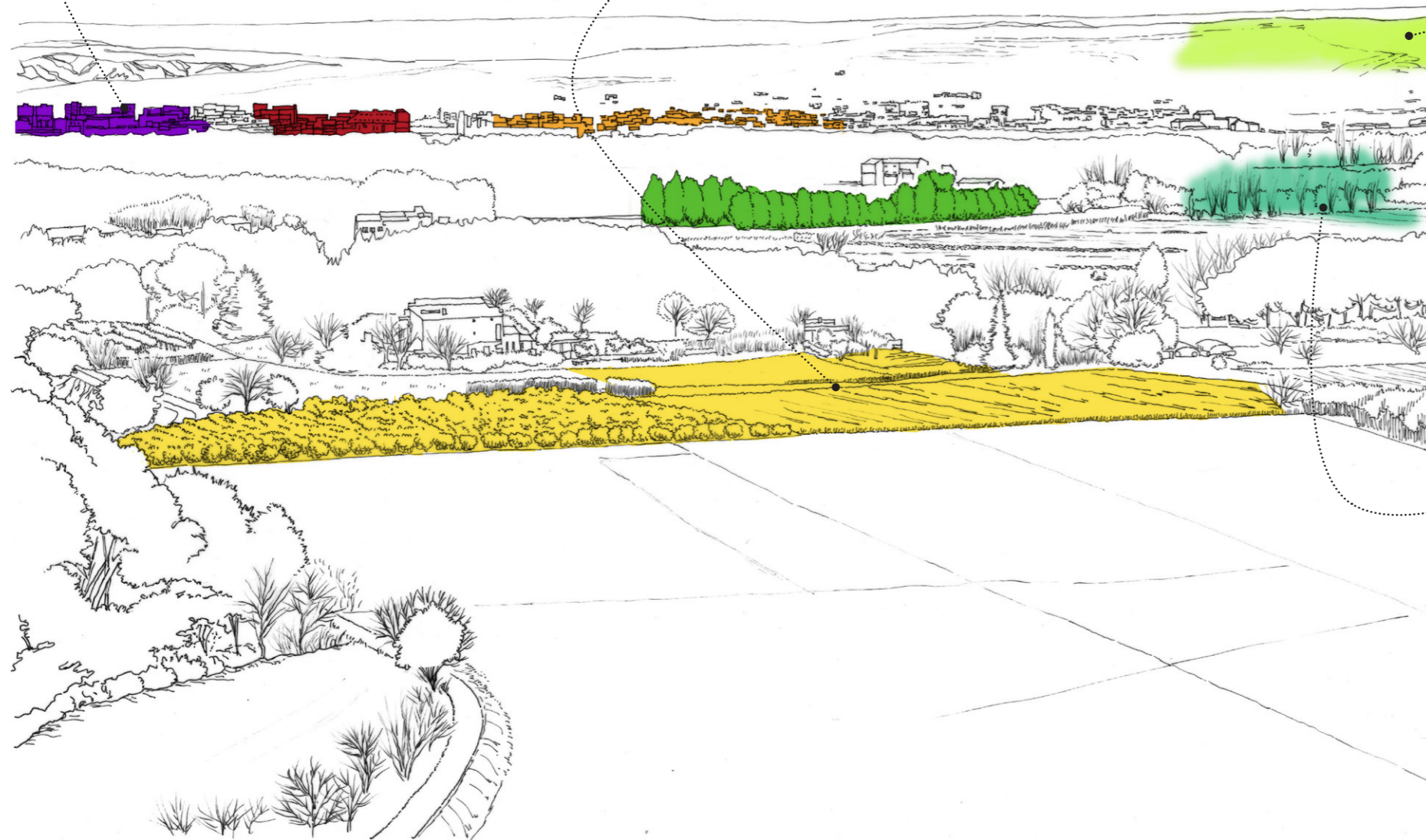


Soutenir et valoriser le sylvopastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets,

Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours,

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...



Assurer la préservation et la valorisation des milieux humides : marais, berges...

Assurer l'entretien des ouvrages nécessaires à leur fonctionnement : digues, martelières, canaux.

Proscrire toute action d'assèchement à des fins d'urbanisation.

Préserver les motifs paysagers associés : haies, bosquets, roselières...

Valoriser les paysages des rivières : entretien des ripisylves, ménager des ouvertures vers le paysage rivulaire, aménager des points de vues...

Croquis : Signes Paysages